

LE JOURNAL DE RIVES

N° 138 - Novembre 2023



FINANCES | 5
B???

DOSSIER | 8-9
???

TRAVAUX | 6
Z??



WWW.MAIRIE-RIVES.FR



RETOURS EN IMAGES SUR LES MOMENTS FORTS DE LA VIE RIVOISE

Succès confirmé pour le festival des Mercredis de l'été

La troisième édition du festival des Mercredis de l'été résonne encore comme celle de la consécration avec des affluences records et des très beaux moments de partage musicaux. Le parc de l'Orgère a en effet fait le plein de spectateurs de juillet à fin août !



Les Neg'Marrons ont enflammé le Levatel

Grand moment de communion lors du festival des Outre Mers de l'association Peyolt, avec le show explosif de Jacky et Ben-j des Neg'Marrons. Malgré les années, ils ont toujours le feu sacré pour mettre « Tout le monde debout ! »



Final en apothéose pour les 60 ans de la MJC

A l'occasion de sa fête de rentrée « Lez'Arts de rue » la MJC de Rives a réuni une belle affluence pour l'entraîner dans une farandole de spectacles tout aussi dingues qu'interactifs. Une fête d'anniversaire à l'image de cette fringante soixantenaire !

Notre patrimoine à l'honneur

Avec des expositions, des visites guidées, des spectacles de plus en plus nombreux et originaux, les Journées du Patrimoine et les bénévoles qui les animent, ont réussi cette année à valoriser admirablement nos richesses communes.



Belle rentrée des associations

Toujours sur la brèche le monde associatif rivois a fait étalage de sa diversité et de son dynamisme au Forum des Associations, sur le plateau sportif du Levatel.



LANCEMENT DE LA SECONDE PHASE DU PROJET URBAIN PARTENARIAL DE LA MOYROUDE

Afin de sécuriser et de fluidifier les déplacements des habitants du secteur de la Moyroude, en particulier ceux des résidences Gabriel et Raphaël, un Projet Urbain Partenarial (PUP) a été conclu entre la Ville de Rives et les opérateurs du projet, à savoir COGECO et la SDH. Cette convention permet d'associer financièrement tous les acteurs dans la création d'aménagements ou d'infrastructures indispensables à l'intégration urbaine des projets immobiliers les plus importants.

Lancé l'année dernière avec des travaux de raccordement aux réseaux d'eaux et la création d'un nouveau mur de soutènement, ce PUP va désormais s'attacher à améliorer les déplacements des piétons et des véhicules. L'occasion rêvée pour sécuriser et embellir un réseau de voiries tout aussi dangereux qu'ineshétique, au croisement de la rue de la Moyroude, de l'avenue Henri Guillot et de la route de la Poype. Outre la création d'un plateau surélevé et de passages piétons au niveau du croisement routier, des cheminements piétons dignes de ce nom, vont être installés sur plus de XXX ? mètres, sur la rue de la Moyroude, jusqu'à la rue des Amours. Ces équipements aux normes actuelles d'accessibilité seront accompagnés d'aménagements paysagers et de plantations, afin de rendre le quartier plus agréable et de limiter au maximum la vitesse des véhicules descendants.

A proximité de l'accès aux résidences Gabriel et Raphaël, le Pays Voironnais installera par ailleurs des containers



à déchets enterrés, les fameux Points d'Apport Volontaire. Sur l'ensemble de l'emprise de ce chantier, les enrobés de voirie seront également entièrement renouvelés.

Piloté par le cabinet Alp'Etudes, ses travaux d'envergure débuteront lundi 16 octobre pour une durée minimale de 4 mois. Ils entraîneront de conséquentes modifications des règles de circulation sur place, avec la mise en place d'un alternat par feux tricolores,

pour un accès réservé uniquement aux riverains. Une déviation de la circulation sera donc installée par l'avenue Henri Guillot et la rue George Janin-Coste pour rejoindre le centre-ville

Coût de ce Projet Urbain Partenarial : 317 300 €, répartis comme suit,
 • 109 000 € à la charge de la Ville de Rives
 • 139 500 € à la charge de COGECO
 • 27 900 € à la charge de la SDH
 • 40 900 € à la charge du Pays Voironnais

LES CHEMINS DE LA PLAINE DE BIÈVRE RÉNOVÉS

Cet été la Ville de Rives a entrepris une vaste opération de rénovation des chemins de promenade en plaine de Bièvre.

Très appréciés par les Rivois, promeneurs ou cyclistes, mais également fréquemment utilisés par les exploitants agricoles du secteur, ces chemins étaient en effet fortement dégradés par endroit.

C'est ainsi la société Trouilloud TP, basée à Saint-Etienne de Saint-Geoirs, qui a été mandatée pour réaliser ces travaux de reprise de niveaux et de rebouchage sur plusieurs kilomètres. Environ 100 tonnes de matériaux (galets, graviers...) ont été employées pour améliorer le confort et la sécurité des nombreux utilisateurs de ces chemins ruraux, transportés depuis la SACEP par les équipes du pôle municipal des espaces publics.

🔗 Coût du chantier à la charge de la Ville de Rives : 8200 € TTC de travaux de réfection et 1000 € TTC de matériaux.



ACCOMPAGNEMENT DES SINISTRÉS DE LA RUE KLÉBER

Dimanche 15 août dernier, un très violent incendie a ravagé un immeuble situé au 115, rue Didier Kléber. Immédiatement sur place, la Ville de Rives a tout mis en œuvre pour soutenir et accompagner les familles sinistrées dans cette épreuve.

Signalé dès 6h30, ce dimanche 15 août, cet incendie a marqué les esprits, non seulement par son ampleur et sa violence, avec 4 étages et 12 logements quasiment ravagés par les flammes, mais également par la vague de solidarité qu'il a spontanément déclenché. Si les sapeurs-pompiers sont rapidement intervenus et ont déployé les grands moyens pour venir à bout de ce brasier et mettre tout le monde en sécurité, ce sont plus de trente personnes, dont certaines ont tout perdu, qu'il a fallu prendre en charge en urgence.

Les élus municipaux les ont donc accueillies toute la journée au gymnase municipal, pour un peu de répit, un repas ou une douche. Sous le choc, les familles ont ensuite été prises en charge pour des relogements. La solidarité intrafamiliale a d'ailleurs très bien fonctionné à ce niveau, puisque seules 5 familles ont dû être relogées par la Ville de Rives : une dans le logement d'urgence municipal et les autres en hôtel, dont les nuitées ont été prises en charge financièrement par la commune.

Le CCAS de la Ville de Rives a également apporté un soutien permanent sur le volet administratif aux familles : constitution des déclarations et contacts avec les assurances, relais auprès des bail-



leurs sociaux pour des logements temporaires sur le territoire... Cette solidarité s'est aussi manifestée à l'échelle des habitants et voisins qui n'ont pas hésité pour proposer spontanément leur aide, des vêtements, du mobilier, des boissons aux sinistrés.

Et elle continuera encore à se déployer pour les soutenir, car si des travaux d'urgence ont été réalisés avec la pose d'une toiture temporaire, les habitants ne pourront réintégrer leur logement qu'entre 6 mois et deux ans pour certains.

AVIS DE TAXE FONCIÈRE 2023 : LES TAUX COMMUNAUX DE RIVES RESTENT INCHANGÉS

Alors que les contribuables ont constaté une augmentation de leur taxe foncière 2023, des précisions s'imposent.

Cette année en effet, l'État a relevé de 7 % les bases de la taxe foncière en raison de l'augmentation des valeurs locatives servant de base au calcul de cet impôt sur l'ensemble du territoire national.

Cette évolution dépend de l'indice des prix à la consommation, lesquels ont augmenté en réaction aux diverses crises que notre pays a connu ces dernières années, notamment la crise sanitaire et le conflit en Ukraine.

Contrairement à d'autres communes, la Ville de Rives a pris la décision de ne pas augmenter son taux communal de la taxe foncière, le maintenant ainsi inchangé. Cette décision est conforme à l'engage-



ment pris lors de la campagne électorale 2020 de la Municipalité actuelle. Face à la montée du coût de la vie et aux nouvelles responsabilités qui incombent aux communes sans transfert de crédits, la

Ville de Rives a opté pour privilégier les économies sur le budget de fonctionnement tout en travaillant en interne pour continuer à proposer un service public de qualité pour tous les habitants.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, la Ville de Rives a présenté les orientations de développement urbain, économique, social et environnemental qu'elle souhaite mettre en œuvre à l'échelle de la commune pour les 10 années à venir. Ceux-ci sont résumés au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), librement consultable.

Procédure administrative de longue haleine, la révision du PLU de Rives est entrée dans sa phase concrète avec la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui formalise les grandes orientations retenues par la Municipalité pour les 10 années à venir. Ces axes de développement, orientés par un cadre réglementaire contraignant (stratégie nationale bas carbone, loi Climat et Résilience, loi Zéro Artificialisation Nette), doivent également se conformer à des documents d'urbanisme « supérieurs » édités au niveau régional ou départemental, tout en laissant à la commune des marges de manœuvre pour maîtriser son urbanisation.

Piloté par Sylvie Vallet, urbaniste et géographe du collectif CAP.T, mandaté par la Ville de Rives pour coordonner cette révision, le PADD, issu d'un diagnostic partagé avec les habitants, définit ainsi trois grands axes, qui devront se traduire réglementairement par la suite :

- Soutenir un modèle d'aménagement et de développement responsable et soutenable face à l'urgence des enjeux environnementaux et climatiques,
- Conduire un développement plus apaisé et maîtrisé de Rives, qui préserve son caractère de petite ville à la campagne et répond à son statut de pôle principal du Pays Voironnais
- Inscrire le territoire de Rives dans la trajectoire de la neutralité foncière en



2050 (Loi Zéro Artificialisation Nette ou ZAN, qui impose une modération de la consommation foncière et la limitation de l'étalement urbain).

Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables précise ainsi de nombreux points en matière de choix sur l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des énergies renouvelables, le développement des communications numériques, l'équipement commercial,

le développement économique et les loisirs. Le Conseil municipal doit prochainement débattre de ces grandes orientations, dont toute la difficulté de mise en œuvre résidera ensuite dans la traduction réglementaire proposée.

➔ Vous pouvez d'ores et déjà consulter ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sur www.mairie-rives.fr, rubrique Urbanisme.

PAROLE D'ÉLU



« Chacun peut constater la prolifération de projets immobiliers sur notre commune depuis ces dix dernières années. Cela conduit à transformer notre cité en ville dortoir de type péri-urbain comme on en trouve dans la banlieue des grandes villes. C'est pour enrayer cette évolution que nous avons décidé de réviser le PLU adopté par nos prédécesseurs en 2013. Notre volonté est de conserver pour Rives

son caractère de « petite ville à la campagne. Mais modifier l'urbanisme d'une commune demande du temps et le nouveau PLU n'entrera en vigueur que dans un an. En attendant nous sommes contraints d'appliquer le PLU de 2013 et d'accepter des projets que nous ne souhaitons pas. C'est le cas des 75 logements prévus dans le domaine de la Glacière que nous aurions voulu garder en « poumon vert ». Ou des deux petits immeubles qui vont se construire à l'arrière du château de La Chana. En compensation, le nouveau PLU supprime la constructibilité du terrain municipal de Valfrey qui deviendra un parc naturel

aménagé pour la détente des riverains du centre-ville. Il faut savoir enfin que la quasi-totalité des immeubles actuellement en construction ont obtenu des permis de construire accordés par l'ancienne équipe municipale. Les immeubles de la rue des Amours ou ceux du quartier de la gare en sont de regrettables exemples. »

Jean-Paul Gout,
adjoint délégué à l'aménagement,
aux travaux, à l'urbanisme
et à l'environnement

SCOLARITÉ : UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DES NOUVEAUTÉS

Ecoliers et familles, enseignants et agents municipaux ont déjà bien entamé l'année scolaire 2023-2024. Alors que se profilent les vacances de Toussaint, nous vous proposons un tour d'horizon des nouveautés qui ont marquées la rentrée.



DES EFFECTIFS STABLES

Les effectifs des groupes scolaires communaux sont quasiment les mêmes que l'année dernière :

- Ecole Pierre Perret : 81 élèves
- Ecole Aimé Césaire : 91 élèves
- Ecole Victor Hugo : 154 élèves
- Ecole Libération : 176 élèves.

UN NOUVEAU PRESTATAIRE DES CANTINES

C'est désormais la société Guillaud Traiteur, basée à la Côte-Saint-André, qui sera pour quatre ans le prestataire des restaurants scolaires des écoles.

Sélectionnée pour son savoir-faire, privilégiant le « fait maison » et les producteurs locaux, cette société assurera par ailleurs un suivi diététique professionnel et des animations spécifiques en cantine pour éveiller les écoliers aux plaisirs gustatifs.



© Freepik

LES PETITS DÉJEUNERS RECONDUITS

Face au succès rencontré par cette opération l'année dernière, chaque jeudi, les élèves des écoles Libération et Victor Hugo ont de nouveau droit à une petite collation matinale offerte par la municipalité. Ce sont en général des fruits frais, achetés chez le primeur du marché alimentaire « Au royaume des fruits et légumes » de Dolores et Lucio Nunes qui font le régal des écoliers.

Coût annuel pour la Ville de Rives : 8000€.



DES COURS PLUS ANIMÉES



Cet été de nouveaux équipements ont fait leur apparition dans les cours de récréation. Ainsi, le nouveau module de toboggans et jeux d'extérieur de l'école Pierre Perret est enfin accessible pour le bonheur des mini-acrobates (coût ??). Du côté de Victor Hugo, deux nouveaux jeux tracés au sol, un jeu des petits chevaux et un twister ont fait leur apparition pour égayer les temps de récré.

Coût ????

UN PLAN D'INFORMATISATION POUR LES ÉCOLES MATERNELLES

Poursuivant son action en faveur de la réduction de la fracture numérique et afin de favoriser la réussite scolaire de tous, la Ville de Rives, par l'entremise de son service informatique, vient d'équiper les écoles maternelles Pierre Perret et Aimé Césaire d'importantes ressources informatiques. Après les écoles élémentaires l'année dernière, ce sont ainsi 8 vidéoprojecteurs interactifs, 8 PC portable, 28 tablettes numériques, 8 liseuses-conteuses et 4 robots d'apprentissage, ainsi qu'une dizaine de logiciels

éducatifs, qui équiperont désormais les classes maternelles. Ces équipements modernes et adaptés, vont grandement faciliter l'usage du numérique au service de la pédagogie, mais également permettre aux familles d'accompagner au mieux leurs enfants dans le suivi de la scolarité.

Coût global du projet : 49 700 €, couverts par 70% de subventions départementales, soit au final un coût de 12 130 € à la charge de la Ville de Rives.

SAVOIR ROULER À VÉLO AVEC NATURA VÉLO



Les classes de CM1 et de CM2 des écoles Libération et Victor Hugo, vont bénéficier cette année d'une formation sur le thème « savoir rouler à vélo ». Dispensée par un formateur spécialisé de l'association NaturaVélo, cette formation va se



décliner en différents ateliers tout au long de l'année scolaire, pour se terminer par des sorties en autonomie au printemps prochain. Cette formation est offerte aux élèves par le service Mobilité du Pays Voironnais.

A PROPOS DU CHANTIER LIBÉRATION



Alors que la troisième phase du chantier de requalification du groupe scolaire Libération a débuté cet été, entraînant l'indisponibilité du restaurant scolaire pour plusieurs mois, les 100 élèves inscrits en cantine passent leur pause méridienne dans les locaux du CLSH des 3 Fontaines, où ils sont conduits en bus. Après quelques réglages bien légitimes, les équipes d'agents municipaux et les enfants ont rapidement trouvé leurs marques dans cet espace bien adapté et verdoyant. Rappelons que pour faciliter ces transferts, les familles sont appelées à la plus grande vigilance dans leurs inscriptions en cantine. En effet, le personnel périscolaire accompagnant n'est plus en mesure d'attendre que les parents récupèrent leur enfant si celui-ci n'est pas inscrit !



PAROLE D'ÉLU



« Alors que la rentrée est déjà de l'histoire ancienne, les familles font toutes face aux mêmes questionnements autour de la logistique d'organisation obligatoire et surtout autour de la réussite scolaire de leurs enfants. Et c'est d'autant plus vrai pour certains qui viennent de les voir franchir des étapes de la vie particulièrement importantes : une première rentrée en maternelle, un passage en école élémentaire pour le CP ou encore le grand bond vers le collège.

Ce sont des moments certes parfois difficiles, mais tellement essentiels dans la vie de nos enfants que nous devons tout mettre en œuvre pour qu'ils se déroulent le mieux possible. En qualité d'adjointe à l'éducation, mais aussi en tant que maman, je tiens à vous rassurer sur la qualité de l'accueil qui est réservé à vos enfants dans les quatre groupes scolaires communaux.

Le professionnalisme et la bienveillance des équipes enseignantes et de tous les agents communaux mobilisés pour les écoles sont au rendez-vous pour accompagner au mieux chacun de nos écoliers. Tout au long de l'année, l'épanouissement des enfants doit se traduire par un travail d'équipe qui nous implique tous : parents, enseignants, agents communaux, élus. C'est la clé de la réussite comme le souligne le Projet Educatif de Territoire 2022-2025 élaboré avec tous les partenaires locaux et d'ores et déjà à l'œuvre dans nos écoles.

Alors, bonne année scolaire à toutes et tous, qu'elle soit à la fois sereine et enrichissante ! »

Audrey Enderle,
adjointe au maire déléguée
à l'éducation et au bien-être au travail

DU CINÉMA PROPOSÉ PAR LA MJC

Le cycle de cinéma scolaire, organisé par la MJC de Rives, en lien avec les besoins exprimés par les équipes pédagogiques des écoles rivoises a débuté en octobre et va se poursuivre en janvier puis en mars 2024. L'objectif de ces séances est de faire découvrir des films/projections que n'ont n'a pas forcément l'habitude de voir les élèves à la maison. Des occasions de s'ouvrir à des nouveautés et d'avoir un support pédagogique pour des temps d'échanges en classe. Les premiers films projetés étaient ainsi les « P'tites casseroles » pour les écoles maternelles et « À la poursuite du roi plumes » pour les écoles élémentaires.

L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL

« Construire ensemble l'équipement dont vous avez besoin »

Parce qu'un Centre Social est une Maison des Habitants, nous ne pouvons l'imaginer sans votre regard. Alors, pour poursuivre son développement nous vous remercions du temps que vous saurez accorder à ces quelques questions : Flasher ce QR code et laissez-vous guider ! (Cliquer sur ignorer la publicité) ou retrouver le lien directement sur le site de la ville à la rubrique NOTER LE CHEMIN



ATELIER ANGLAIS, RECHERCHE BÉNÉVOLES

Le centre social est à la recherche d'un bénévole une fois par semaine pour l'atelier d'Anglais. Vous avez des compétences en Anglais, vous aimez transmettre et vous avez envie de donner un peu de votre temps, alors rejoignez l'équipe des bénévoles du Centre Social de la Maison de l'Orgère ! Nous vous remercions de vous présenter ou de nous contacter auprès de l'accueil du centre social. Au plaisir de se rencontrer !

Centre Social de l'Orgère
96 rue Sadi Carnot
Parc de l'Orgère
Tél. 04 76 65 37 79

RETOUR SUR LE SÉJOUR EN FAMILLES

« Parce que partir en vacances est un droit ! L'équipe du Centre Social vous accompagne pour imaginer ces quelques jours vous permettant de faire une pause méritée ! »

Les 25, 26 et 27 août dernier plusieurs familles sont parties au bord de la mer à côté de Toulon.

Après quelques heures

de bus amusantes et animées nous sommes arrivées et nous avons découvert le domaine de Massacan, presque les pieds dans l'eau !

Nous avons profité de la mer mais aussi du parc et des animations pensées et préparées par la référente famille, Flora et la directrice du centre social, Emeline.

Nous avons également profité d'un cinéma en plein air, d'une soirée en musique et d'une petite visite du port de Toulon.

Chacun revient fatigué mais ravi de ce séjour partagé. Bientôt s'organisera une rencontre pour déjà se projeter sur le séjour 2024 !



LA REPRISE DES ATELIERS



« Pour tous les goûts et imaginés avec vous »
Atelier Etape, chaque mardi

Si vous souhaitez acquérir les bases de la langue française ou l'approfondir afin de développer votre autonomie dans les situations courantes de la vie quotidienne à l'oral comme à l'écrit, alors ces ateliers sont pour vous !

Des bénévoles vous accueillent et vous accompagnent pas à pas chaque mardi de 14h à 16h dans une ambiance conviviale.

Vous pourrez appréhender la langue au travers des discussions et des mises en situations.

➔ Pour toute information contacter le centre social et demander Patricia !



COLIS DE NOËL DU CCAS 2023

Chaque année, le CCAS de la Ville de Rives a le plaisir d'offrir un colis de fin d'année aux Rivois et Rivoises de plus de 70 ans. Afin de limiter le gaspillage et surtout de n'oublier aucun de nos

anciens, la Ville de Rives met en place une nouvelle procédure avec la diffusion d'un courrier-réponse à retourner avant le 31 octobre au CCAS de Rives (dépôt ou par voie postale). Les personnes n'ayant

pas reçu ce courrier par voie postale, peuvent d'ailleurs compléter le coupon ci-dessous et le retourner au CCAS de la Ville de Rives à la Maison de l'Orgère.

Madame

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse :
.....
.....

Monsieur

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse :
.....
.....

- Souhaite bénéficier d'un colis Solo Duo
 Ne souhaite pas bénéficier d'un colis de fin d'année

SOURCE DE VIE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



Présents depuis plus de 20 ans au centre hospitalier et à l'Ehpad de Rives, les bénévoles de l'association laïque Source de Vie écoutent et accompagnent les personnes gravement malades, les personnes âgées en fin de vie ainsi que leurs proches. Le bénévole offre à la personne en fin de vie une présence attentive et discrète, une écoute, une communication verbale ou non, un lien parfois entre ses proches et lui-même. Cet engagement mûrement réfléchi, s'appuie sur une formation spécifique et

un encadrement par l'association accueillante (groupes de parole mensuels avec une psychologue et réunions d'équipe). Si vous souhaitez rejoindre cette équipe de bénévoles accompagnants, sachez que, quelle que soit la nature de votre engagement, vous accomplirez un acte d'humanité et de solidarité.

📞 **Contacts : 04 76 22 15 50.**
Mail : contact@sourcedevie.net.
Site internet : www.sourcedevie.net

DU CÔTÉ DE LA MJC

EXPOSITION DES 3-5 ANS « ET SI ON JOUAIT ? » DU 7 AU 21 NOVEMBRE

Exposition réalisée par les enfants du centre de loisirs dans le cadre du dispositif Éducation artistique et culturelle.

📍 **Hall Mado Zanus de la MJC de l'Orgère**

UN STAGE « SON » DU 23 AU 27 OCTOBRE

Pour créer sa propre base son (bruitages, musique, paroles..., mixer et enregistrer sa propre histoire. Tous les après-midis, du 23 au 27 octobre, à partir de 12 ans. Dans le cadre du dispositif EAC (Éducation artistique et culturelle).

📞 **Inscription au 06 41 56 10 77**



SOIRÉE FESTIVE SAMEDI 25 NOVEMBRE, 19H

karaoké, blind-test et ou/dansante: le programme se construit en ce moment même. Réservez votre date!

📍 **Salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère.**

EXPOSITION DE L'ARTISTE FRANÇOISE AMAUDEY LE 29 ET 30 NOVEMBRE

Exposition des œuvres de l'artiste à partir du 29 novembre avec vernissage le jeudi 30 novembre.



📍 **Hall Mado Zanus de la MJC de l'Orgère.**

SOIRÉE DE PROJECTION DE FILMS D'ARCHIVES

L'association Aramhis s'associe à Ad Libitum, l'atelier voironnais cinématographique et photographique de Laure Sainte-Rose, pour vous proposer une soirée de projection de films d'archives restaurés autour de la papeterie. Au programme : « Histoire merveilleuse de vieux chiffons » et deux documentaires sur la papeterie de Lancey.



📍 **Vendredi 10 novembre, 1830, salle F. Mitterrand, Parc de l'Orgère (entrée libre)**

SUR LA ROUTE DE LA CRÉATION AVEC L'ATELIER DES IMAGINAIRES

Nouvelle association, l'Atelier des Imaginaires est un collectif d'artistes regroupant Amandine Guillet, éducatrice spécialisée, titulaire d'une licence d'arts plastiques, Cécile Freitas, professeure d'arts plastiques et d'arts appliqués en lycée et Adeline Dagallier, éducatrice spécialisée elle aussi titulaire d'une licence en arts plastiques. Plasticiennes ou artistes peintres, elles ont décidé de se réunir pour promouvoir leur passion et accompagner tous les publics dans l'exploration du potentiel artistique de chacun.



Elles proposent ainsi des cours ou des stages sur mesure, en particulier en direction des publics à besoins spécifiques, leurs expériences les ayant largement sensibilisées à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Véritables boulimiques des arts, elles abordent de nombreuses techniques différentes, du dessin Manga, en passant par les collages, la linogravure ou le land art ou les peintures végétales.

Même si elles ne disposent pas encore de local adapté, proposant leurs ateliers à domicile ou dans des tiers-lieux artistiques comme l'Epicentre à Tullins, ces trois artistes ont la ferme intention d'initier des rencontres et des échanges autour de l'art pictural traditionnel ou des arts bruts ou singuliers. Une future exposition, programmée en début d'année à l'hôtel de ville, vous permettra d'ailleurs d'admirer leurs multiples talents.

📍 **L'atelier des Imaginaires : latelierdesimaginaires@laposte.net ou sur Facebook et Instagram : [@latelierdesimaginaires](https://www.instagram.com/latelierdesimaginaires).**

LAISSER PLACE AU MIEUX-ÊTRE AVEC L'ESPACE MANDALA

Au 317, route de l'Etang, un espace unique en son genre dans la commune vient d'ouvrir ses portes. Dans ce lieu lumineux, respirant la sérénité, Sophie Miguet, psycho-énergéticienne vous accueille pour vous accompagner sur le chemin du mieux-être entre médecines douces et thérapies brèves.

Au sortir d'un parcours professionnel orienté vers la vente et les travaux publics, Sophie a décidé de faire partager son magnétisme et tous les bienfaits qu'elle a pu constater auprès de différents thérapeutes. Certifiée en méthode psycho-énergétique émotionnelle et corporelle, elle saura vous aider à surmonter les épreuves de la vie en trouvant la solution la mieux adaptée.

Elle organise également, une fois par mois, un « cercle de femmes » où le dialogue s'avère la meilleure des thérapies collectives.

📍 **Contact : 06 87 57 12 82 / sophie@mieuxetre38.fr**
(sur rendez-vous uniquement)

Praticienne Reiki, méthode japonaise ancestrale d'auto guérison naturelle empreinte de soins énergétiques et de méditation, Alexandra Fournier avait déjà ouvert son propre cabinet, avenue Jean Jaurès en octobre 2022. Suite à sa maternité, cette jeune maman Rivoise a rejoint Sophie au sein de l'espace mandala pour parfaire l'offre de soins.

Elle a toujours souhaité formaliser son magnétisme naturel et a découvert avec le Reiki et son approche globale du patient, la parfaite pratique pour remettre en phase le corps et l'esprit, soulager certaines douleurs et accéder à un meilleur bien-être.

Alexandra propose également des séances de méditation seul ou en groupe, de massages Tui Na (pratique chinoise traditionnelle) et de ventouses chinoises.

📍 **Contact : 06 03 96 16 66 / al.oreedesensaf@gmail.com**
(Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h / lundi, mercredi et samedi sur rendez-vous)



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE CHEZ PIZZA & BASTA

Régis Pastore, créateur de l'enseigne a cédé son fond de commerce à un autre passionné de la pizza, en la personne de Luigi Codispoti.

Comme son nom l'indique, le nouveau patron du lieu est originaire d'Italie et plus précisément de la région de Calabre.

A 42 ans, et avec plus de 25 ans d'expérience en pizzeria, dont 10 ans à l'Alpes d'Huez, il se lance donc dans l'aventure de la gestion de sa propre enseigne. Attaché à la traditionnelle pizza napolitaine (berceau de ce plat désormais universel), Luigi ne va cependant pas révolutionner la carte de Pizza & Basta qu'il juge « déjà bien garnie et très qualitative ».

Si de nouvelles pizzas « classiques » vont être proposées à la clientèle, Luigi va surtout tout mettre en œuvre pour conserver les fournisseurs locaux ou spécialisés de la boutique, qui sont l'assurance de la qualité du produit final.

Pour l'instant la grande nouveauté qu'il propose aux Rivois réside dans une ouverture le midi et la mise à disposition d'une formule spéciale pause méridienne.

📍 **Pizza & Basta, 82, rue de la République. Ouverture de 12h à 13h30 et de 18h à 21h45, du mardi au samedi, le dimanche à partir de 18h.**
Contact : 09 73 29 81 47
pizzaetbasta@free.fr

LE PLUS GRAND ENTREPÔT DE JOUETS DE FRANCE SE SITUE À RIVES !

King Jouet vient d'inaugurer l'extension de son centre logistique installé depuis 2008 dans la zone Bièvre-Dauphine, sur le territoire de notre commune. Passant de 24 000 à 42 000 m², pour un coût de 15 millions d'euros, cet espace intègre désormais 18 000 m² de panneaux photovoltaïques, permettant d'éviter le rejet de 121 tonnes de CO₂ à l'année.

Exemplaire sur la performance énergétique, cette expansion est surtout la preuve concrète de la bonne santé du groupe King Jouet qui poursuit un développement permanent sous la houlette de son directeur général Philippe Gueydon.

Avec plus de 160 000 m³ de stockage, des centaines de milliers de commandes expédiées par an, ce



véritable atelier du « Père Noël » est désormais le plus grand entrepôt de jouets de France mais également le premier parc d'engins de manutention à batterie lithium du territoire. Avec 380 points de

vente, succursales ou affiliés, en Europe et au Maroc, King Jouet poursuit donc sa croissance et devrait à ce titre recruter 30 nouveaux CDI pour faire fonctionner son centre logistique rivois.

RÉSERVEZ VOS DÉPÔTS DE DÉCHETS AMIANTÉS

Les déchèteries n'étant pas habilitées à réceptionner les déchets amiantés, le Pays Voironnais propose aux particuliers du territoire une collecte spécifique gratuite accessible uniquement sur réservation.

Sont acceptés : uniquement les déchets d'amiante lié tels que les plaques de fibrociment (toiture), tuyaux amiante-ciment et canalisations (conduits d'eau), bardage, pots de fleurs.

L'amiante doit être conditionné hermétiquement à l'aide d'emballages spécifiques fournis par le Pays Voironnais et impérativement avant le dépôt.

Le conditionnement est à retirer au Centre Technique à Coublevie pendant les horaires d'ouverture (le lundi de 12h à 18h, le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 11h à 17h) sur présentation d'un justificatif de domicile.

Chaque dépôt est limité à 5 plaques de fibrociment ou équivalent (dimension maximale de 1m x 1,50m), 2 fois par an et par foyer !

Le sac doit donc contenir 5 plaques maximum ou équivalent lors du dépôt sinon ce dernier sera refusé ! Le jour du dépôt, les usagers devront décharger eux-mêmes le sac de leur véhicule et le



déposer dans la benne prévue à cet effet. Il est impératif de venir accompagné, les sacs sont très lourds ! Aucune aide au déchargement ne sera apportée !

➤ **La prochaine collecte aura lieu le 18 novembre 2023 au Site Écologique de La Buisse (8h30 / 14h) sur réservation ! Pour réserver, connectez-vous à votre espace personnel sur : www.paysvoironnais.com rubrique déchets.**

INFORMATION COLLECTIVE ET RECRUTEMENT AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI

Envie d'un nouveau métier à forte dimension humaine, les services d'aides à domicile du territoire recrutent et forment ! Une formation entièrement financée vous permettra d'acquérir les connaissances fondamentales et compétences techniques liées au secteur des services à la personne en validant le Titre professionnel Assistant de Vie aux Familles. Pour découvrir le Métier d'Assistant(e) de Vie aux Familles, l'organisation de la formation et rencontrer votre futur employeur, rendez-vous mardi 24 octobre 2023 à 9h, dans les locaux du Centre social municipal de l'Orgère.

➤ **Entrée libre, inscription en ligne sur : www.emploi-pvsg.org**

DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE VOIRON



Le service des impôts des particuliers (SIP) et le service de gestion comptable (SGC), actuellement situés au 5, rue George Sand, vont s'installer dans les nouveaux locaux du Centre des Finances Publiques au 67, boulevard Denfert-Rochereau à Voiron.

A cette occasion, il sera fermé au public du lundi 6 au mercredi 8 novembre et non joignable par téléphone pendant cette période. Les usagers sont invités à anticiper cette fermeture pour leurs démarches administratives ou à s'orienter vers le site www.ompots.gouv.fr.

À PROPOS DU COMPOSTAGE



Le plan de planification écologique du Gouvernement, visant à accélérer la transition écologique, impose aux collectivités, de proposer au moins une solution de compostage à leurs habitants, à partir du 1er janvier 2024. Sur notre territoire, plusieurs solutions sont déjà accessibles grâce au Pays Voironnais, gestionnaire intercommunal de la collecte et du traitement des déchets.

POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Des composteurs en bois d'un volume de 600 litres sont proposés au tarif de 20 € TTC aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile et après signature d'une convention (vente uniquement le mercredi de 13h30 à 16h45), ce tarif étant réduit à 15€, si vous participez à un atelier d'initiation du compostage, organisé sur le site Ecologique de la Buisse (prochains ateliers, les 23 et 27 octobre et lundi 20 novembre 13h-30-15h ou 15h30-17h).

➤ **Pour réserver, connectez-vous à votre espace personnel sur : www.paysvoironnais.com rubrique déchets**

POUR LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Vous pouvez devenir référent de site et rejoindre le réseau du Pays Voironnais en participant à une session de formation gratuite au Centre Technique du Pays Voironnais, situé à Coublevie. Cette formation s'adresse à toute personne (particuliers, agents techniques, élus, bailleurs...) gérant un site en place ou ayant un projet de site de compostage partagé (de quartier ou en pied d'immeuble). Le compostage, ce n'est pas uniquement pour ceux qui habitent une maison. En appartement, c'est également possible grâce au compostage de quartier appelé compostage partagé ou au lombricompostage. Le compostage de quartier consiste en une gestion commune d'un composteur par plusieurs foyers.

➤ **Plus d'information sur : www.paysvoironnais.com rubrique déchets**

RIVES EN DIRECT

■ CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Les Rivoises et Rivois installés en 2023 dans notre commune sont conviés à participer à une manifestation conviviale afin de découvrir l'organisation municipale et d'échanger avec les élus autour du verre de bienvenue, vendredi 1^{er} décembre à partir de 19h en mairie.

➤ Inscriptions souhaitées au 04 76 91 46 44 ou par mail à accueil@ville-de-rives.fr

■ LE MARCHÉ TROPICAL DE L'ASSOCIATION PEYOLT

Fort de son succès l'année dernière, la foire aux Rhums organisée par l'association Peyolt et Sol'Eventz évolue cette année, en intégrant un grand marché tropical !

Artisans locaux ou d'ailleurs, spécialités des tropiques diverses et variées, multiples gourmandises ensoleillées et ambiance musicale caribéenne seront ainsi au programme.

Une animation « batucada » ou avec les percussions de Kaladja sera également proposée le samedi à l'heure de l'apéritif.

➤ L'association Peyolt et Sol'Eventz vous donnent donc rendez-vous à la salle François Mitterrand le 4 et 5 Novembre, de 10h à 22h, pour un peu de soleil !



TRIBUNES POLITIQUES LIBRES

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

????
N????

GROUPE RIVES GAUCHE

LA PROXIMITÉ... SANS SE VOIR

Il est un grand fossé entre les belles paroles et la réalité, entre la vantardise de Monsieur le Maire et le vécu des rivoises et des rivois.

Le Maire, tout requinqué de sa victoire à la Pyrrhus du vote du budget, continue de faire comme si tout allait bien dans son bateau municipal... Et pourtant : des agents toujours en souffrance sans directeur général des services ou des services techniques (ce qui explique peut-être l'annulation dans la panique du dernier conseil municipal de septembre) et une présence, pour le moins épisodique sur les manifestations de notre commune durant l'été, la rentrée scolaire, les événements culturels. Le Maire préfère éviter la rencontre et se replie toujours plus sur une gestion hasardeuse n'impliquant que quelques personnes triées sur le volet. Le Groupe Rives Gauche connaît bien les enjeux de la gestion d'une commune et l'affirme : Le Maire fait fausse route et il risque ainsi de gâcher durablement tous les atouts qui ont fait de notre ville ce territoire attractif et dynamique auquel les rivoises et les rivois sont attachés.

Les élus du groupe Rives -Gauche : Jérôme BARBIERI, Ali ZERIZER, Didier DUCOURTIOUX, Jérôme DEROO, Franck FEDOR

GROUPE RIVES EN TRANSPARENCE

ARRÊT DU BÉTONNAGE : BILAN D'UNE PROMESSE ÉLECTORALE

De nombreux bâtiments sortent du sol au risque de faire perdre à Rives son identité et son attrait de petite ville à la campagne.

Evitons la cité-dortoir, redonnons du dynamisme à notre cœur de ville, à nos commerces ! Gardons nos parcs, nos arbres, îlots de fraîcheur pour tous, notamment ceux sans possibilité de s'offrir d'autres espaces.

D'autres travaux continuent à l'école Libération. Le lancement, dans la précipitation sans diagnostic amianté complet, nous avait amené à questionner M. le maire dès le lancement de la consultation en juillet 22 : ouvrir en septembre était une gageure !

Nous avons raison d'alerter sur ces points qui, à ce jour, retardent l'entrée dans les bâtiments. Manque de coordination évident mais, sans action administrative, véritable support de l'action politique, rien ne se fait.

Or, avec un 4^{ème} recrutement de Directeur Général des Services en 3 ans, il faut se poser les bonnes questions. A quand une nouvelle direction en capacité de jouer son rôle ?

Le bien-être au travail, autre promesse, ne semble plus d'actualité.

RDV au prochain budget, établi en interne, espérons-le, et non par un cabinet extérieur.

OCTOBRE

■ DU 23 AU 27

Stage « son » proposé par l'Espace Jeunes de la MJC, sur inscription au 06 41 56 10 77

■ JEUDI 6

Permanence du Maire, Julien Stevant, de 9h à 12h en mairie (uniquement sur réservation au 04 76 91 28 70)

NOVEMBRE

■ SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5

Foire aux rhum set marché tropical de l'association Peyotl et de Sol'Eventz, à partir de 10h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

■ DU 7 AU 21

Exposition « Et si on jouait ? » par les 3-5 ans du centre de loisirs des 3 Fontaines, hall Mado Zanus de la MJC, parc de l'Orgère

■ MERCREDI 8

Permanence du Conciliateur de Justice de 8h30 à 11h30 en mairie (uniquement sur réservation au 04 76 91 46 44)

Permanence de l'avocat Conseil de 16h à 18h en mairie (uniquement sur réservation au 04 76 91 46 44)

■ VENDREDI 10

Soirée projection « Papeteries en Isère » organisée par Aramhis et l'Atelier Ad libitum, à 18h30, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

■ SAMEDI 11

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, à 11h, monument aux morts du cimetière

■ SAMEDI 18

Matinée diots-polenta et Beaujolais nouveau de la Commune Libre du Mollard, dès 8h, rue de la Treille

■ SAMEDI 25

Permanence du Maire, Julien Stevant, de 9h à 12h en mairie (uniquement sur réservation au 04 76 91 28 70)

Soirée festive « surprise » organisée par la MJC, vers 20h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

■ À PARTIR DU MERCREDI 29 NOVEMBRE

Exposition de l'artiste rivoise Françoise Amaudey, hall Mado Zanus de la MJC, parc de l'Orgère

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES

- Raphaël YAO 15 juin
- Lino LAURENT 19 juillet
- Nélia GARCIA MAGAT 23 août
- Roy N'GOULOU 1^{er} septembre
- Railey TOURNU 11 septembre

■ PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

- Marcus PILOT MANGILI 10 juin
- Mathéo TONIN MOUNIER 19 août

■ PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ (PACS)

- Viktoria PUCHOL et Maxime PORTALES 22 mai
- Laurie BLANC et Grégory DAS NEVES 23 juin
- Anaïs CHAMPON et Jesse MICHALLAT 4 juillet

■ MARIAGES

- Axelle, BLANCHEMANCHE et Sébastien JARLAUD 15 juin
- Marine MELONI et Romain DESBOS 23 juin
- Laura BEAUSSART et Ferdi GÖKCE 24 juin

- Marine PIGNARD et Jonathan BORDES 24 juin
- Sylvie RODRIGUES et Philippe ELECTEUR 1^{er} juillet
- Charlene BEAUD et André GONCALVES VILA VERDE 8 juillet
- Lisa GENIBREDES et Julien CHAINTRON 15 juillet
- Sybille MIRABEL et Lucas OLIVIERO 22 juillet
- Morgane LAURENDEAU et Mohamed ZERDAZI 29 juillet
- Kelly BOUVIER et Grégory DIENNET 19 août
- Julia BELON et Alexandre DA SILVA 2 septembre

■ DÉCÈS

- Jacqueline PERRIN, 72 ans 15 juin
- France CHIAFFREDO, veuve REGIMBEAU, 94 ans 22 mai
- Xavier DAVID, 40 ans 12 juin
- Agathe ROMANO, veuve GIRARD, 93 ans 18 juillet
- Huguette CASTANY, veuve PAYROU 5 août
- Jeanne-Marie GRAS, épouse BERARD, 74 ans, 11 août
- Roger ODDOU, 92 ans 26 août

Rappel : la parution dans cette rubrique Etat-civil est soumise à l'autorisation des familles sollicitées par les services municipaux. L'absence de réponse vaut légalement réponse négative. Si des événements sont manquants, merci de contacter la mairie au 04 76 91 46 44.